

## Chapitre IV : LES DÉTERMINATIFS [gotuxa]

La catégorie des déterminatifs joue un grand rôle en Kotava. En effet, c'est en grande partie à partir d'eux qu'est construite la langue vivante par le locuteur.

On range dans la catégorie des déterminatifs tous les mots qui servent à qualifier, déterminer ou actualiser un substantif (ou un pronom). Cependant, ils peuvent également avoir une existence et un emploi syntaxique autonome (cf. chap. XII *La démonstrativité absolue*). Les déterminatifs se répartissent en deux catégories fondamentales :

- les adjectifs (adjectifs qualificatifs et adjectifs verbaux)
- les actualisateurs ou déterminants (articles, démonstratifs, indéfinis, numéraux, etc.)

Un déterminatif s'euphonise obligatoirement avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie et, généralement, le précède immédiatement dans le syntagme ou la phrase.

### A : Les adjectifs [sorela]

Les adjectifs sont des mots qui qualifient un substantif ou un pronom. En distingue en Kotava entre adjectifs qualificatifs et adjectifs verbaux.

#### 1) Les adjectifs qualificatifs [duvusa sorela]

Il existe des adjectifs originels (ou non dérivés) et des adjectifs dérivés.

##### a) Les adjectifs qualificatifs originels [xantafa duvusa sorela]

Ils font partie du lexique de base. Ils sont très nombreux, mais tout à fait reconnaissables grâce à leur terminaison caractéristique et exclusive. Celle-ci est en « *-f* », obligatoirement précédée d'une voyelle (laquelle sera dans 90% des cas un « *a* »).

Le radical de l'adjectif, notion essentielle en Kotava, ne comprend donc pas la terminaison caractéristique en « *-af* », ou « *-f* » simple si la voyelle précédente n'est pas « *-a* ».

Ex :	le radical de	<i>kiewaf</i> (bon)	→	<b>KIEW</b>
		<i>solwif</i> (distinct)	→	<b>SOLWI</b>
		<i>laof</i> (hardi)	→	<b>LAO</b>
		<i>klaaf</i> (âgé)	→	<b>KLA</b>

Selon la règle de l'euphonie, on trouvera donc par exemple :

*listafa mona* (une jolie maison)  
*batakafi zveri* (un oiseau blanc)  
*sumefo vo* (le pays natal lointain)  
*opafu sfianu* (un rhumatisme aigu)  
*afif bitej* (une étoile lumineuse)

##### b) Les adjectifs qualificatifs dérivés de substantif, de préposition, etc. [dantena sorela]

Tous les mots appartenant dans le tableau morphologique aux catégories 1 et 4 (substantifs, prépositions, etc.) peuvent construire des adjectifs qui seront appelés dérivés.

Ils se forment par l'intermédiaire du suffixe adjectivant « *-af* », directement sur le radical. Si celui-ci est terminé par une voyelle autre que « *-a* », le suffixe devient simplement « *-f* ».

Ex :	<i>tawava</i> (terre)	→	<i>tawavaf</i> (terrestre)
	<i>zubi</i> (contrat)	→	<i>zubif</i> (contractuel)
	<i>molt</i> (port)	→	<i>moltaf</i> (portuaire)
	<i>koe</i> (dans)	→	<i>koef</i> (intérieur)
	<i>patectoy</i> (paysage)	→	<i>patectoyaf</i> (paysagiste)

#### 2) Les adjectifs verbaux [grayafa sorela]

Il s'agit là en fait des participes employés en tant et en fonction d'adjectifs. Tous les participes sont susceptibles d'avoir cette utilisation.

On rencontre donc des adjectifs verbaux actifs (à suffixe « *-s* »), à valeur de présent, de passé ou de futur, des adjectifs verbaux passifs (suffixe « *-n* ») et des adjectifs verbaux complétifs (suffixe « *-mb* »). cf. chap. III § K : le participe-relatif.

### 3) Les degrés de l'adjectif [soreleka]

On appelle degrés de l'adjectif les comparatifs et les superlatifs.

#### a) Les comparatifs [dolunesa soreleka]

Tous les adjectifs qualificatifs et verbaux sont susceptibles de former des comparatifs. Il existe trois sortes de comparatifs : de **supériorité**, d'**égalité** et d'**infériorité**. Les comparatifs se construisent au moyen de préfixes :

- supériorité : **lo-** (**lod-** pour les adjectifs à voyelle initiale)
  - égalité : **li-** (**lid-** pour les adjectifs à voyelle initiale)
  - infériorité : **le-** (**led-** pour les adjectifs à voyelle initiale)
- Ex :
- |                       |   |                                |
|-----------------------|---|--------------------------------|
| <i>mantaf</i> (large) | → | <b>lomantaf</b> (plus large)   |
|                       | → | <b>limantaf</b> (aussi large)  |
|                       | → | <b>lemantaf</b> (moins large)  |
| <br>                  |   |                                |
| <i>argan</i> (ennuyé) | → | <b>lodargan</b> (plus ennuyé)  |
|                       | → | <b>lidargan</b> (aussi ennuyé) |
|                       | → | <b>ledargan</b> (moins ennuyé) |

Par ailleurs, il est possible de doter les comparatifs d'une notion de progressivité, par redoublement du préfixe comparatif.

- Ex :
- |                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| <i>mantaf</i> (large) | → | <b>lolomantaf</b> (de plus en plus large)    |
|                       | → | <b>lelemantaf</b> (de moins en moins large)  |
| <br>                  |   |  |
| <i>argan</i> (ennuyé) | → | <b>lolodargan</b> (de plus en plus ennuyé)   |
|                       | → | <b>leledargan</b> (de moins en moins ennuyé) |

Pour relier au comparatif son complément comparé, on utilise la conjonction spéciale « **dam** » (que).

- Ex : *Karen tir lolistaf dam Staren* (Karen est plus belle que Staren)

#### b) Les superlatifs [vamoefa soreleka]

Les superlatifs ne sont en fait qu'une forme seconde des comparatifs. Ils sont construits à partir des comparatifs que l'on fait précéder de l'article défini. Logiquement, le superlatif d'égalité n'existe pas, bien que son impossibilité sémantique ne soit pas établie.

- Ex :
- |  |
|--|
| <b>tel lomantaf</b> (le plus, la plus large)   |
| <b>tel lemantaf</b> (le moins, la moins large) |

Le complément du superlatif est introduit par la préposition « **ke** » (de).

- Ex : *Karen tir tel lolistaf ke pula* (Karen est la plus belle de la classe)

### 4) Les compléments d'adjectif qualificatif [duvussorelafa tuvaraxa]

Tout adjectif peut recevoir, sous réserve de pertinence sémantique, un complément. On pourra ainsi trouver des compléments propositionnels subordonnés, introduits par diverses conjonctions ou adverbes conjonctifs. Mais également des compléments nominaux (ou pronominaux). Les adjectifs verbaux (participes) suivent une logique verbale et régissent donc leur propre régime (cf. chap. III § K : le participe-relatif). En revanche, concernant les adjectifs qualificatifs, les règles et possibilités de complément nominal (ou pronominal) sont les suivantes :

#### a) Le complément ordinaire [unaykafa tuvaraxa]

Le complément ordinaire d'un adjectif qualificatif est introduit par la préposition universelle spécialisée « **gu** » :

- Ex :
- |  |
|--|
| <i>Anna tir kerafa gu vola</i> (Anna est rouge <b>de</b> visage)                   |
| <i>Muktu tiyir kotrafu gu lava</i> (Le seau était plein <b>d'</b> eau)             |
| <i>In tir luridaf gu utiura</i> (Il est enclin <b>à</b> pratiquer un sport)        |
| <i>Bat okol tir cuisaf gu lakira</i> (Ce cheval est magnifique <b>d'</b> allure)   |
| <i>Orka tir kuvafa gu bitonik</i> (Le contexte est favorable <b>aux</b> ambitieux) |

#### b) Le complément de similitude [tuoltavasa tuvaraxa]

Le complément de similitude d'un adjectif qualificatif est introduit par la conjonction spéciale à valeur ici de préposition spécialisée « **dum** » :

- Ex :
- |  |
|--|
| <i>Anna tir kerafa dum luez</i> (Anna est rouge <b>comme</b> une tomate)       |
| <i>Bonta tiyir kotrafa dum ato</i> (La salle était pleine <b>comme</b> un œuf) |

**c) Le complément de dissimilitude** [tuvololtavasa tuvaraxa]

Le complément de dissimilitude d'un adjectif qualificatif est introduit par la conjonction spéciale à valeur ici de préposition spécialisée « **voldum** » :

Ex : *Anna tir akolesafa voldum galik* (Anna est malade **au contraire** d'une personne saine)  
*Bonta tiyir vlarafa voldum kiewatca* (La salle était vide **tout le contraire** d'un succès)

**d) Le complément comparatif** [dolunesa tuvaraxa]

Comme décrit plus haut (§3), le complément d'un adjectif au degré comparatif est introduit par la conjonction spéciale « **dam** » :

Ex : *Okol sotir lokaliat dam jaftol* (Le cheval est plus rapide **que** le bœuf)

**e) Le complément superlatif** [vamoefa tuvaraxa]

Comme décrit plus haut (§3), le complément d'un adjectif au degré superlatif est introduit par la préposition « **ke** » :

Ex : *Cuskol tir tel lokaliat sulem ke moukdunoleem* (Le guépard est l'animal le plus rapide **de** l'ensemble des mammifères)

**B : Les actualisateurs** [tunoelaxa]

Les actualisateurs (ou déterminants selon une autre terminologie) sont des déterminatifs dont le rôle est d'actualiser ou instancier un nom ou un pronom. Comme tous les déterminatifs, ils sont soumis à la règle de la référence euphonique. Sont classés comme actualisateurs : les articles, les déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatif, exclamatif, indéfinis et numéraux.

**1) Les déterminants articles** [kordafa tunoelaxa]

En Kotava, les articles sont considérés comme des déterminants, proches des démonstratifs. Leur emploi n'est en rien obligatoire, sauf dans certaines circonstances précises. C'est ainsi que l'article défini est requis dans la formation des superlatifs et des pronoms possessifs. Par contre, l'article indéfini est d'un emploi limité. Et les deux derniers ne s'utilisent que dans des situations très précises d'imbrications des divers actants entre proposition principale et subordonnée ou complément participial (également appelé participiale) ou gérondif.

<i>tel</i>	le, la : article défini
<i>tan</i>	un, une, un des : article indéfini*
<i>dal</i>	[réfère dans une subordonnée, une participiale ou une gérondive au sujet de la principale]
<i>dil</i>	[réfère dans subordonnée, une participiale ou une gérondive au complément de la principale]

**2) Les déterminants possessifs** [digirafa tunoelaxa]

Les déterminants possessifs sont dérivés des pronoms personnels, auxquels on a ajouté le suffixe caractéristique « **-af** ». Ce sont :

<i>jinaf</i>	mon, ma, mes	<i>minaf</i>	notre, nos (inclusif)
<i>rinaf</i>	ton, ta, tes	<i>winaf</i>	votre, vos
<i>inaf</i>	son, sa, ses	<i>sinaf</i>	leur, leurs
		<i>cinaf</i>	notre, nos (exclusif)

De plus, il existe deux autres déterminants possessifs :

- déterminant possessif réfléchi : « **intaf** », tiré du pronom personnel réfléchi. Il fait double emploi avec ceux ci-dessus aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes du singulier, mais à la 3<sup>ème</sup> du singulier il se rapporte obligatoirement au sujet, tandis que « **inaf** » concernera un tiers. Aux personnes du pluriel, il se rapporte à chaque individu pris isolément (à la 3<sup>ème</sup> du pluriel sur la logique de chacun des sujets, là où « **sinaf** » concerne des tiers).

On pourra également rencontrer les formes secondes « **dal intaf** » ou « **dil intaf** », permettant de distinguer sans ambiguïté les véritables antécédents dans des contextes avec imbrications fonctionnelles des divers actants d'une phrase ou présence d'une participiale ou d'une gérondive complexe.

- déterminant possessif réciproque : « **sinaf** », tiré du pronom personnel réciproque. Il se rapporte obligatoirement à un sujet pluriel considéré collectivement.

### 3) Les déterminants démonstratifs [danedisa tunoelaxa]

Ils sont au nombre de trois. Ce sont :

<i>bat</i>	ce, cet, cette, avec un sens proche, précis, particulier ; le premier (de 2)
<i>ban</i>	ce, cet, cette, avec un sens lointain, vague, général ; l'autre, le dernier (de 2)
<i>mil</i>	même, le même, ce même, renvoyant une notion d'identité

Dans une énumération, une opposition, une notion duelle, « *bat* » servira de premier terme et « *ban* » de second.

### 4) Les déterminants interrogatifs directs [koerusa tunoelaxa]

Il en existe un principal, plus deux dérivés secondaires. Ce sont :

<i>tok ?</i>	quel, quelle, lequel ? (interrogatif général)
<i>tokoy ?</i>	combien de, quelle quantité de ? (dénombrement)**
<i>tokeaf ?</i>	le combienième, lequel ? (position, rang)**

### 5) Le déterminant exclamatif [divierafa tunoelaxa]

Il est unique. Il s'agit de :

<i>man !</i>	tel, quel !
--------------	-------------

### 6) Les déterminants indéfinis [metentuna tunoelaxa]

Ils sont au nombre de 20\*. Ils sont réduits à l'état radical (à ne pas confondre donc avec les adjectifs qualificatifs « pleins » qui en sont dérivés, mais qui portent une valeur sémantique autonome). Ils sont évidemment soumis à la règle de la référence euphonique avec désinence vocalique. Bon nombre d'entre eux sont des déterminants quantitatifs.

#### a) Déterminants indéfinis quantitatifs

<i>abic</i>	peu de, un peu de	quantitatif de petit nombre [sens pluriel / partitif]
<i>konak</i>	plusieurs, quelques	quantitatif de nombre moyen [sens pluriel / partitif]
<i>jontik</i>	beaucoup de, de nombreux	quantitatif de grand nombre [sens pluriel / partitif]
<i>dik</i>	trop peu de, insuffisamment de	quantitatif de nombre insuffisant [sens pluriel / partitif]
<i>um</i>	assez de, suffisamment de	quantitatif de nombre suffisant [sens pluriel / partitif]
<i>slik</i>	trop de	quantitatif de nombre excessif [sens pluriel / partitif]
<i>vug</i>	presque rien de, le minimum de	quantitatif de nombre minimal [sens pluriel / partitif]
<i>cug</i>	presque tout, le maximum de	quantitatif de nombre maximal [sens pluriel / partitif]
<i>le</i>	la minorité de, le moins de	quantitatif de minorité [sens pluriel / partitif]
<i>li</i>	la moitié de, autant de	quantitatif d'égalité [sens pluriel / partitif]
<i>lo</i>	la majorité de, le plus de	quantitatif de majorité [sens pluriel / partitif]
<i>dat</i>	un nombre incalculable de	quantitatif d'infiniment grand [sens pluriel / partitif]**
<i>mat</i>	un nombre infinitésimal de	quantitatif d'infiniment petit [sens pluriel / partitif]**

#### b) Autres déterminants indéfinis

<i>ar</i>	un autre	indéfini alternatif
<i>kot</i>	chaque, tout	indéfini collectif distributif
<i>mek</i>	aucun, nul, pas un	indéfini négatif simple**
<i>mel</i>	aucun, nul (absolu)	indéfini négatif absolu**
<i>kon</i>	quelque	indéfini unitaire
<i>bet</i>	n'importe quel, toute sorte de	indéfini indifférencié
<i>lan</i>	certain, tel	indéfini différencié
<i>tec</i>	une sorte de, comme un	indéfini ingénérique**
<i>yon</i>	des, un certain nombre de	indéfini de pluralité [sens pluriel]

\* Remarque : l'article indéfini *tan* pourrait être considéré de même comme un véritable déterminant indéfini, relevant de cette dernière catégorie ci-dessus. Toutefois, n'appartenant pas à la liste des composants impliqués dans les séries pronominales ou adverbiales relatives, outre son emploi rare, il reste classé en dehors.

\*\* Remarque : la plupart des déterminants indéfinis servent de composant pour les séries de pronoms relatifs et les séries adverbiales relatives, à l'exception de *tokoy*, *tokeaf*, *dat*, *mat* et *tec*. Quant à *mek* et *mel*, ils fusionnent en composant sous la forme simplifiée *me-*.

## 7) L'enclise des déterminants [tunoelaxafa joara]

Le Kotava autorise l'enclise des déterminants entre eux, c'est-à-dire leur fusion. Mais cette possibilité est surtout utilisée avec les indéfinis non quantitatifs, les démonstratifs et les possessifs.

Dans une enclise, le premier terme est pris à son état radical, les désinences euphoniques éventuelles ne concernant alors que le second terme.

Ex : *bat* (ce) + *ar* (autre) = *batar* (cet autre) → *batara widava* (cette autre ville)  
*ar* (autre) + *yon* (des) = *aryon* (des autres) → *aryoni zubi* (d'autres contrats)  
*jinaf* (mon) + *yon* (des) = *jinyon* (mes) → *jinyone blucte* (mes habits)

## 8) : Les numéraux [otuk]

### a) La notion de racine

En Kotava, les numéraux sont des actualisateurs (ou déterminants). Il existe deux sortes de numéraux : les cardinaux et les ordinaux ; sans compter les nombres multiplicatifs ou fractionnaires qui relèvent eux de la catégorie des adjectifs qualificatifs.

Chaque numéral possède un cardinal et un ordinal. Ceux-ci sont formés sur le même radical commun. Le Kotava ayant un système à base décimale, tous les numéraux sont dérivés de 21 racines numérales de base.

### b) Les racines numérales de base [otukzae]

Elles sont donc au nombre de 21 (dont 5 pour les très grands nombres). A partir d'elles, par composition, on peut construire tous les autres chiffres. Ces racines numérales de base sont :

1	<i>tan-</i>
2	<i>tol-</i>
3	<i>bar-</i>
4	<i>balem-</i>
5	<i>alub-</i>
6	<i>tev-</i>
7	<i>per-</i>
8	<i>anyust-</i>
9	<i>lerd-</i>
10	<i>san-</i>
100	<i>decem-</i>
1000	<i>decit-</i>
10000	<i>kun-</i>
100000	<i>vunt-</i>
1000000	<i>celem-</i>
100000000	<i>felem-</i>
10 <sup>12</sup>	<i>tung-</i>
10 <sup>15</sup>	<i>pung-</i>
10 <sup>18</sup>	<i>eung-</i>
10 <sup>21</sup>	<i>zung-</i>
10 <sup>24</sup>	<i>yung-</i>

Il convient de signaler qu'il existe également la racine du nombre nul, lequel n'intervient en aucun cas dans la composition des autres numéraux :

0 *ned-*

### c) L'expression des numéraux [otukafa muxara]

#### a. Les cardinaux [otaf otuk]

Les nombres cardinaux servent à l'expression de quantités, de dénombrements. Ils se forment par l'intermédiaire du suffixe caractéristique « *-oy* » que l'on adjoint au radical du numéral.

Ex : un = *tanoy* (*tan* + *-oy*)  
 quatre = *balemoy* (*balem* + *-oy*)

Comme tous les déterminatifs, les cardinaux s'euphonisent avec le substantif ou le pronom qualifié.

Ex : *decemoy aal* (cent arbres)  
*aluboya mona* (cinq maisons)  
*baroye blucte* (trois habits)

**b. Les ordinaux [tirkaf otuk]**

Les nombres ordinaux servent à exprimer un rang, une position. Ils se forment par l'intermédiaire du suffixe caractéristique « **-eaf** » que l'on adjoint au radical du numéral.

Ex : premier = *taneaf* (*tan* + *-eaf*)  
quatrième = *balemeaf* (*balem* + *-eaf*)

Les ordinaux tout comme les cardinaux s'euphonisent avec le substantif ou le pronom qualifié.

**d) La composition des numéraux [otukafa ponara]**

En Kotava, hormis les 21 racines numériques de base, tous les autres numéraux sont formés par composition.

Le système numéral est décimal. Tout nombre situé à gauche d'un numéral en base 10 (*san*, *decem*, *decit*, *kun*, *vunt*, *celem*, *felem*, etc.) multiplie ce dernier, et tout nombre à droite s'y additionne. Dans un numéral composé, seul le dernier terme reçoit le suffixe caractéristique, cardinal ou ordinal, les autres restant à l'état radical. Les divers éléments sont reliés par des tirets.

Ex : 12 = *san-toloy* (10+2) (ou *tan-san-toloy* : 1x10+2) \*  
20 = *tol-sanoy* (2x10)  
22 = *tol-san-toloy* ((2x10)+2)  
458 = *balem-decem-alub-san-anyustoy* ((4x100)+(5x10)+8)  
345560779 = *bar-decem-balem-san-alub-celem-alub-vunt-tev-kun-per-decem-per-san-lerdoy*  
[(((3x100)+(4x10)+5)x1000000)+(5x100000)+(6x10000)+ (7x100)+ (7x10)+9]

\* Dans les composés faisant normalement appel en premier terme à « **tan** » (un), il est possible de l'omettre, la racine en base 10 qui suit étant suffisamment explicite.

Ex : 15 = *tan-san-aluboy* (ou *san-aluboy*)  
115 = *tan-decem-tan-san-aluboy* (ou *decem-san-aluboy*)  
1115 = *tan-decit-tan-decem-tan-san-aluboy* (ou *decit-decem-san-aluboy*)

Les chiffres négatifs utilisent le préfixe total « **vol-** » sur le numéral.

Ex : -15 = *voltan-san-aluboy* (ou *volsan-aluboy*)  
-115 = *voltan-decem-tan-san-aluboy* (ou *voldecem-san-aluboy*)  
-1115 = *voltan-decit-tan-decem-tan-san-aluboy* (ou *voldecit-decem-san-aluboy*)

**e) Les expressions de calcul [otukaf patavaks]**

Dans les expressions de calcul, seul le premier terme (le principal) prend la marque cardinale ou ordinale, les autres éléments restant à leur état radical.

Pour exprimer le mot « = », on utilise : **dum** (comme)  
« + » **do** (avec, plus)  
« - » **bas** (de, tiré de, moins)  
« x » **jon** (multiplié par)  
« / » **fuxe** (sur, par rapport à)

Ex : 3 + 4 = 7 : *baroy do balem dum peroy*  
4 - 3 = 1 : *balemoy bas bar dum tanoy*  
3 x 4 = 12 : *baroy jon balem dum tan-san-toloy*  
9 / 3 = 3 : *lerdoy fuxe bar dum baroy*

Autres expressions :

Pour exprimer le mot « . », on utilise : **u** (point) (au lieu de la virgule utilisée en français)  
« <sup>n</sup> » **eka** (degré, puissance)  
« V » **zae** (racine)  
« % » **fuxe decem** (sur 100)

Ex : 3.3 = *baroy u bar* \* (ou *baroy lumolk is baroyi lumki*)  
15.6 = *san-aluboy u tev* (ou *san-aluboy lumolk is tevoyi lumki*)  
  
3<sup>4</sup> = *baroy eka balem*  
3V<sub>4</sub> = *baroy zae balem*  
  
3% = *baroy fuxe decem*  
3% de 50 = *baroy fuxe decem ke alub-sanoy*

\* Seul l'élément principal reçoit le suffixe numéral.

**f) Les affixes numériques [otukosta]**

Il existe en Kotava un certain nombre d'affixes (préfixes et suffixes) permettant, à partir d'un radical numéral de former des expressions ou des dérivés numériques, en gardant toujours à l'esprit qu'un numéral cardinal ou ordinal reste avant tout un déterminatif et donc est susceptible de recevoir tout affixe de déterminatif. (cf. *infra* chap. X, *Les affixes*).

Les affixes numériques spécifiques sont :

-oy	suffixe cardinal	forme un déterminant
-eaf	suffixe ordinal	forme un déterminant
-a	collectif	crée un substantif
-e	nombre numéroté	crée un substantif
-da	période annuelle	crée un substantif
-ka	période de jours	crée un substantif
jon-...-af	multiplicatif	forme un adjectif qualificatif
fuxe-...-af	diviseur	forme un adjectif qualificatif

Exemples d'expressions numériques : **bar-** (trois)

- baroy** (trois)
  - ↳ **baron** (trois fois)
- bareaf** (troisième)
  - ↳ **bareaca** (un tiers)
  - ↳ **bareon** (troisièmement, en troisième)
- bara** (trio, tiercé, groupe de trois)
- bare** (numéro trois, un trois)
- barda** (triennat, période de trois années)
  - ↳ **bardaf** (âgé de trois ans, triennal)
  - ↳ **bardon** (pendant trois ans)
- barka** (triade, période de trois jours)
  - ↳ **barkaf** (âgé de trois jours)
  - ↳ **barkon** (pendant trois jours)
- jonbaraf** (triple)
  - ↳ **jonbaron** ((multiplié) par trois)
- fuxebaraf** (divisé par trois, tiers)
  - ↳ **jonbaron** ((divisé) par tiers)
- barbaron** (trois par trois)

**C : La fonction épithète [duwotafa yordara]**

Le déterminatif en fonction épithète s'euphonise avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte.

- Ex : *va listafa mona digir* (il possède une belle maison)  
*bat gijaf is listaf aal* (ce grand et bel arbre)  
*va tane listafe blucte diskir* (il porte un des (ses) beaux habits)

Le déterminatif épithète se place en règle générale immédiatement avant le nom qu'il qualifie.  
 Le déterminatif épithète ne peut qualifier qu'un seul nom à la fois, sauf emploi distributif des conjonctions de liaison.

**D : La fonction attribut [pilkovoyafa yordara]**

Le déterminatif en position d'attribut s'euphonise avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie.

- Ex : *bat okol tid listaf* (ces chevaux sont beaux)  
*bate blucte tid listafe* (ces habits sont jolis)

En cas de pluralité de référents, l'euphonie se fera sur le dernier terme, le plus proche :

- Ex : *okolye is okolya tid listafa* (l'étalon et la jument sont beaux)  
*bate blucte isu gem tid listaf* (ces habits et ces robes sont jolis)

Le *déterminatif attribut dit absolu* ressort de la règle de la démonstrativité. C'est le déterminatif attribut utilisé dans l'absolu et qui ne se rapporte à aucun objet déterminé précisément, expressément.  
 Un déterminatif attribut absolu omet l'emploi du verbe « *ti* » (être). Mais il est toujours euphonisé avec la désinence « *-a* » car reprenant en sous-entendu un pronom à base « *-coba* ».

- Ex : c'est beau = *batcoba tir listafa*, ou simplement = *listafa*  
 c'est large = *batcoba tir mantafa*, ou simplement = *mantafa*